



l'info paysanne

"L'autre journal agricole et rural"

N° 199
Septembre 2019
MENSUEL

C'est toujours la même logique de favoriser les
négociants au détriment des producteurs



Dossier:

MILLAU, 20 ans après !

Accords de Libre Echange, poursuivons la lutte !



Par Bruno Carrière

Membre de l'ASPIC et de Solidarité paysans

Billet d'humeur

20 ans déjà ! C'était hier, le démontage du McDo de Millau. Le monde tourne de plus en plus vite et un grand nombre de "cactus" demeurent et même trop souvent s'intensifient.

Si une prise de conscience semble apparaître pour un nombre de plus en plus important de nos concitoyens suite à la résistance et aux combats gagnés par des "utopistes raisonnables", nous ne sommes qu'en chemin.

Nous rendons-nous compte de ce qui se trame, comme trop souvent "en catimini" et en particulier concernant les plus démunis ?

Est-ce que "la voix des sans voix" (par exemple des petits paysans en grande difficulté) et la voix de tous les autres de bonne volonté seront-elles entendues dans un sens de respect de l'être humain, des animaux et de la planète ?

Depuis la gestion commerciale des produits agricoles aveyronnais par la société centrale d'agriculture dans les années 30, jusqu'aux accords de libre échange aujourd'hui, en passant par les accords de l'OMC, c'est toujours la même logique de favoriser les négociants au détriment des producteurs.

Pourquoi mettre toujours en avant "le fric, le fric, le fric" par tous les moyens et le plus rapidement possible, quitte à faire de la « m.....édiocrité », pour ne pas dire pire.

Sommes-nous aveugles ou inconscients, ou les deux en même temps ?

" Oui, notre cause est juste et plus nous nous ferons entendre et agirons de manière non-violente, plus la planète risquera de tourner dans le bon sens (et peut-être l'Amazonie arrêtera de brûler??)".

Nos enfants et petits-enfants attendent au minima cela de nous. Leur laissera-t-on une vie meilleure ou être victimes de manipulations de plus en plus importantes ?



Sommaire

Edito par Bruno Carrière p 2

Actualité syndicale p 3-6

- Bleu de brebis, quand les industriels et le gouvernement aimeraient qu'on n'y voit que du bleu...
- Didier Guillaume reçu à la chambre d'agriculture de Rodez
- méthanisation: stopper immédiatement l'alimentation des méthaniseurs avec des fourrages
- serres chauffées bio, où en sommes-nous ?
- arrêté ministériel BVD

Témoignage p 6

- nous voulons des coquelicots

A voir

- Au nom de la terre: un film qui s'engage auprès de "solidarité paysans"

DOSSIER: p 7-13

"Millau, 20 ans après !"

- en direct du MacDo de Millau
- MacDo de Millau, 20 ans déjà !
- en mémoire de Lee
- agriculture et libre échange: une longue histoire
- et l'Amazonie dans tout ça ?

Droit de savoir p 13

- demandes d'autorisations d'exploiter : CDOA de novembre

Soirée débat

- nos fermes demain ?

La page ADDEAR 12 p 14-15

- catalogue de formation
- annonces porteurs de projets

Rejoignez-nous ! p 15

A lire ! p 16

- Notre pain est politique

Bleu de brebis

Quand les industriels et le gouvernement aimeraient qu'on n'y voit que du bleu....

Lundi 23 septembre, à 15h, des gilets jaunes de Millau s'étaient joints aux militants de la Conf' sur le parking du géant de Millau, pour continuer de dénoncer l'escroquerie de Société via son "bleu de brebis "thermisé..."

Tout d'abord, José Bové a rappelé à quel point l'ovale vert de Société (des caves) était, jusqu'à présent, profondément attaché au seul Roquefort et même garant de l'authenticité de cette marque en citant Curnonsky en 1925: "Toute oeuvre d'art porte sa signature, le Roquefort Société a la sienne apposée en évidence sur l'estampille qui le recouvre"...

Puis nous sommes rentrés dans le magasin sachant bien que nous ne trouverions rien, l'action ayant été annoncée par la presse. Après avoir vérifié pour la forme dans les rayons, nous sommes allés dans les frigos sans plus de succès... Au directeur du magasin venu à notre rencontre, nous avons demandé pourquoi le bleu avait été retiré de la vente puisqu'il y en avait encore la veille ou l'avant veille. Il nous a été répondu (et devant la presse) que « c'était pour ne pas avoir d'ennuis avec les éleveurs et la population locale » (surtout qu'il avait eu vent de l'action) et qu'il s'engageait à demander le déréférencement du bleu de brebis Société...

Après cela, nous sommes sortis et restés un long moment sur le parking pour répondre aux nombreuses questions de la presse (bien représentée)... Un moment nous avons envisagé de nous rendre au Carrefour et au Leclerc, mais apparemment pas de vente de bleu là bas non plus, il semblerait donc qu'il soit retiré des rayons des principales grandes surfaces de Millau. Une belle victoire symbolique et morale...(Il n'y en a pas plus à Laguiole) et il a quitté le



super U d'Olemps....

Nous pouvons retenir de cette action qu'elle a reçu une bonne couverture médiatique: localement (Centre presse, Midi libre, France 3, ADN, ETC.... mais aussi nationalement avec un article à paraître dans Libération et une émission sur France 2 "Tout compte fait" le 12 octobre à 14h. Cette dernière a suivi pendant une demi journée Michèle Valette et Christian Cros (et donc cette action) et traitera des AOP: Camembert, Cantal et Roquefort...

Nous avons également pu élargir sur la guerre que ce gouvernement entend mener contre le lait cru dans son ensemble. Il devient évident que la contrefaçon de Roquefort que représente "le bleu de brebis Société", s'inscrit dans cette logique pour le bonheur, la fortune et la facilité à produire des industriels, mais pas pour la valorisation du prix payé au paysan..., ni pour la santé des gens. Il y en a encore qui en doutent ???

Sébastien Persec



Didier Guillaume reçu à la chambre d'agriculture de Rodez : la Conf '12 n'accepte pas les conditions de cette rencontre et décline l'invitation

Jeudi 26 septembre, Rodez devait recevoir M. Macron pour lancer son grand « débat » sur la question de la réforme des retraites, mais la mort de Jacques Chirac a obligé le Président à repousser sa grande mascarade. Cependant les échanges entre le Ministre de l'agriculture et les représentants syndicaux à la Chambre d'agriculture ont été maintenus.

Nous avons négocié pour que les syndicats soient reçus séparément par le Ministre afin de pouvoir engager un véritable échange et parler des sujets les plus importants se-reinement : AITA, lait cru, retraites et CETA.

Dans un premier temps cette demande a été acceptée et une délégation de trois personnes devaient se rendre à la chambre jeudi matin. Mercredi soir peu avant 18h nous apprenons par téléphone que nous ne serons finalement pas reçu séparément et que nous ne serons plus trois mais un seul représentant pour la Conf'12.

Après avoir échangé longuement, nous décidons de ne pas nous rendre à cette rencontre. Effectivement être aux

côtés des représentants de la chambre d'agriculture, de la FDSEA/JA ainsi que du crédit agricole ne nous a pas semblé pertinent. La Conf'12 s'indigne de voir que le Ministre de l'agriculture refuse de nous recevoir séparément et donc de faire son travail correctement. Nous savons pertinemment que dans ces conditions, les échanges auraient été stériles et notre minorité nous aurait contraints au silence. Nous avons refusé de nous soumettre à leurs exigences et de servir de caution démocratique. Didier Guillaume doit revenir pour poursuivre ces échanges, nous demandons une fois de plus une véritable rencontre !

Téo Boutrelle

Méthanisation : stopper immédiatement l'alimentation des méthaniseurs avec des fourrages

La méthanisation s'était invitée dans les débats du projet de loi « Energie Climat » par un amendement visant à limiter l'alimentation des méthaniseurs par des cultures, en toute saison. Celui-ci n'a pas été voté alors même que, en cette période de sécheresse, la tension sur les fourrages est dramatique.

Pour la Confédération paysanne, les avantages de la méthanisation sont loin d'être avérés, mais les dérives sont déjà bien présentes: détournement de l'usage alimentaire des terres, accaparement des subventions publiques, spéculation foncière, pollutions, épuisement de la matière organique des sols, etc.

Une unité de méthanisation a besoin de matières carbonées pour être rentable. Celles-ci proviennent notamment des cultures, qu'elles soient principales ou intermédiaires (CIVE), et des prairies. Or, les alertes sur le sujet sont nombreuses ! Ici un entrepreneur presse et achète la paille à un prix plus élevé que celui auquel les éleveurs et les éleveuses l'achetaient. Là du maïs vendu à 3000 euros l'hectare sur pied ou encore des exploitations céréalières qui vendent la moitié de leur récolte à des fins de méthanisation.

En pleine période de sécheresse la Confédération paysanne demande que les approvisionnements des méthaniseurs avec du fourrage soient immédiatement interdits ! La publication rapide d'un décret pour permettre aux préfets de mettre en œuvre cette interdiction est possible ! Par ailleurs, en toute saison, les modalités d'alimentation des méthaniseurs avec des cultures en général doivent aussi très rapidement être revues. La réglementation actuelle provoque des détournements d'usage des terres importants, une forte concurrence entre énergie et alimentation, une mise en danger de l'élevage et une spéculation foncière.

En Aveyron, nous avons nous aussi des méthaniseurs qui ont faim de maïs, eux aussi... !



Serres chauffées bio où en sommes-nous ?

L'industrialisation de l'agriculture notamment de la Bio est très inquiétante ! Le cadre européen autorise les producteurs et productrices de légumes biologiques à chauffer leurs serres sans restrictions : aucune notion de saisonnalité, rien sur le mode de chauffage, pas de limites de surfaces... Bref, ce cadre pousse évidemment à l'industrialisation, à la production en masse et toute l'année pour amortir les investissements énormes que représentent les surfaces chauffées et bien sûr pousse à l'exportation pour écouler cette marchandise. Et comme l'Europe est bien faite, il n'y a pas non plus de législation sur l'exportation de marchandise à bas coût sur le marché français...

La confédération paysanne demande depuis plusieurs années un prix minimum d'entrée pour les fruits et légumes produits dans des conditions environnementales et sociales minables qui viennent inonder nos marchés et nous empêchent de pratiquer des prix qui nous permettraient de tirer un revenu convenable.

Début Juillet, le Comité national de l'agriculture biologique (CNAB) de l'INAO a voté une décision par 23 voix contre 15 sur une restriction de la production bio en serre chauffée. « Les producteurs-trices pourront continuer à produire des fruits et légumes dits « bio » en serres chauffées, mais pas vendre ces productions avant le 30 avril. De plus, les nouvelles installations ou celles en conversion, auront l'obligation d'utiliser des énergies renouvelables dès 2020. Quant aux installations existantes, elles devront, pour rester en bio, être équipées, d'ici 2025, de serres chauffées avec des énergies renouvelables ».

Mais tout cela reste largement insatisfaisant pour nous producteurs et productrices de fruits et légumes de saison et de qualité :

- Pour vendre des tomates ou des concombres au 30 avril il faut planter en février/mars et donc semer en décembre/janvier, il faut donc chauffer presque tout l'hiver.
- Reste à définir ce qu'est l'énergie re-

nouvelable et si les méthaniseurs sont permis dans le nouveau cahier des charges. Auquel cas les « métha projet » de serres couplées à de gros méthaniseurs risqueraient de passer à travers cette nouvelle décision du CNAB et continuer à avancer.

- Dépenser des grosses sommes et polluer pour dé-saisonner la production et arriver sur les marchés deux mois avant tout le monde est ridicule dans une logique paysanne. C'est une logique capitaliste ! La meilleure économie d'énergie reste celle qu'on ne dépense pas.

Au sein de la commission fruits et légumes de la confédération paysanne, cette décision ne satisfait pas tout le monde et fait débat. Le rapport de force au sein d'Interfel est très compliqué et la position défendue par la « FNSEA – APCA - Légumes de France – Felcoop - Coop de France » était celle du respect du cadre européen sans sur-transposition française, donc nous avons réussi à obtenir un peu mieux.

Globalement la Conf'' prend acte de la décision du CNAB mais ne se félicite pas car elle considère que le combat n'est pas fini et que c'est au niveau européen qu'il faut changer la réglementation si nous voulons une véritable harmonisation de la production par le haut.

Téo Boutrelle



Arrêté ministériel BVD

La FDSEA via la FODSA, travaille ces dernières années à la mise en place d'une pompe à fric BVD (Diarrhée Virale Bovine dite "maladie des muqueuses"). IL faut dire que celle de l'IBR (Rhinotrachéite Infectieuse Bovine) est en train de s'épuiser naturellement.

La BVD, maladie non réglementée par l'Etat et non transmissible à l'être humain, sévit dans une minorité d'élevages qui ont d'ailleurs à leur disposition un vaccin et des tests virologiques.

Alors la FODSA, face à cette situation peu préoccupante, lance une campagne de désinformation basée sur la peur et la disproportion. La BVD a fait son apparition en France voilà plusieurs décennies sans jamais mettre en péril l'élevage français. La sagesse et la logique voudraient que l'on regarde bien plus vers les conditions de production facteurs d'émergence de nombreuses pathologies.

Rien de tout cela, la FODSA et son homologue national la FNGDS réclament et obtiennent l'artillerie lourde: un plan d'éradication de la BVD. L'arrêté ministériel est entré en vigueur début août pour une période de 5 ans renouvelable. Evidemment qualification de cheptel, circulation restreinte des animaux, abatages, sont au menu. Les emmerdemements commencent, beaucoup plus que la maladie!

Cependant il est à noter que l'article 5 de l'arrêté précise les possibilités pour la recherche du virus. Contrairement à ce qu'a répandu la FODSA avec l'aide zélée de la chambre d'agriculture, les paysan(nes) auront la possibilité d'effectuer la recherche du virus tous les semestres dans le lait de mélange du tank, ou annuellement par prise de sang et ainsi éviter le bouclage TST (pour analyse du car-

tilage) sur chaque veau nais-
sant impliquant un surcoût de
5€ par veau.

Je rappelle que pour lutter effi-
cacement face à la FODSA, le
meilleur moyen est de quitter
cet organisme, c'est à dire de
passer du statut d'adhérent à
celui de simple client (obliga-
toire puisque la FODSA pos-
sède le monopole pour l'édition
des documents sanitaires). Ce
changement est primordial afin
d'inverser le rapport de force.

Francis Sabrié



Nous voulons des coquelicots

"Nous voulons des coquelicots" est un groupe de personnes bénévoles qui résistent pour l'interdiction de tous les pesticides, suite au livre du même nom de Fabrice Nicolino et François Vieillerette (édition, aux liens qui libèrent).

Ils appellent à se rassembler chaque premier vendredi du mois à 18H30 devant les mairies. C'est dans ce cadre que le message de Jean Marie Albaret agriculteur a été lu:

« Arboriculteur à la retraite, je suis aujourd'hui atteint d'une maladie neuro dégénérative. Persuadé que celle-ci est liée à l'utilisation de produits phytosanitaires utilisés durant ma carrière, entre autre le « Diméthoat » pour ne citer que lui, et qui me condamne au fauteuil roulant. Produit vendu et conseillé par nos techniciens et approuvé par le gouvernement. Son usage est passé d'une semaine avant récolte à 15 jours avant récolte, puis à un mois avant d'être définitivement interdit pour son effet neuro toxique enfin reconnu.

Double peine pour les agriculteurs qui subissent la maladie et le regard désapprobateur de la population.

Ne faudrait-il pas, à ce jour, trouver des alternatives bios pour sauver de la dan-

gerosité les récoltes, les agriculteurs ? Je voudrais mettre en garde mes collègues paysans utilisateurs de produits phytosanitaires sur la dangerosité possible pour eux, leurs proches et la population, dans un périmètre de 8km à la ronde.

Avoir perdu la santé pour gagner sa vie en faisant confiance aux techniciens, aux lobbies et aux gouvernants, est, pour moi, insupportable.

Amis paysans, ne vous laissez pas prendre au piège d'une pseudo-information qui n'est faite que pour le profit et qui tue.

Restez vigilants pour vous, vos proches et la survie de la terre. »

Jean-Marie Albaret

A VOIR !

« Au nom de la terre » un film qui s'engage auprès de « solidarité paysans »

Il y a 20 ans Christian Bergeon mettait fin à ses jours. Aujourd'hui Édouard Bergeon, son fils, réalise un film qui reprend sous forme de fiction les difficultés des paysans pour vivre de leur métier. Ainsi il réhabilite la mémoire de son père mais aussi celle de tous les paysans qui ne peuvent pas survivre à la guerre économique qui se joue à travers eux.

La MSA a déclaré cet été que 372 paysans s'étaient suicidés en 2015: c'est plus d'un agriculteur par jour qui se donne la mort ! Ce constat, dans le cadre de la sortie du film, a fortement touché Guillaume Canet (l'acteur principal) et Christophe Rossignon (le producteur). Ils ont décidé de s'engager concrètement aux cotés de « solidarité paysans » association qui accompagne le paysan en difficulté à co-construire une solution de sortie de crise.

Notre département n'est pas épargné par la souffrance des agriculteurs et l'association est ici présente.

Le film sera projeté dans diverses salles du département, en particulier grâce à l'association « mondes et multitudes ».

Après la projection vous pourrez rencontrer et débattre avec des adhérents locaux de cette association. Venez nombreux à ces projections : en effet, si l'objectif est de ne laisser personne seul face à son désarroi, il faut que l'association soit connue du plus grand nombre mais aussi qu'elle puisse s'étoffer par de nouveaux bénévoles.

Jacques Debarros

MILLAU, 20 ans après !

Accords de Libre Echange, poursuivons la lutte !

Lundi 12 août 2019, au bord du Tarn à Millau, une centaine de militant(e)s et sympathisant(e)s de la Confédération paysanne se sont réunis au matin à la Maladrerie. Cela rappelait quelques bons souvenirs à certains et certaines qui n'avaient pas hésité à "démonter" le MacDo de Millau alors en construction il y a 20 ans, pour "La bonne cause" : dénoncer les accords de l'OMC.

En direct du MacDo de Millau

Lundi, le flot des participants a commencé à grossir à l'approche du pique-nique de midi. Ambiance conviviale, familiale et joyeuse, grâce en particulier à un orchestre de cuivres qui a charmé les oreilles de bien des participants et leur a permis de danser.

Puis, sur un camion aménagé en podium avec sono adéquate (merci la CGT qui nous a prêté cette sono),

Christian ROQUEIROL de la Conf' a présenté les différents intervenants qui ont pris la parole après une petite introduction préliminaire.

Explication du sens de cette rencontre (stop au TAFTA, CETA...), l'importance de la convergence des luttes et les échéances futures, en particulier: semaine du 20 au 25 août à Hendaye et au BAB (= Biarritz, Anglet, Bayonne) :

contre-sommet du G7 précédant le sommet proprement dit du G7.

Christian ROQUEIROL :

" L'actualité aujourd'hui, ce n'est pas le MacDo, on est là parce que c'est effectivement les 20 ans du démontage du MacDo mais l'actualité aujourd'hui, ce sont les accords de libre-échange qui sont en train d'être pratiqués par des pays au niveau européen. Ils sont dangereux et nuisibles à la fois pour l'agriculture, le climat et la santé de nos concitoyens, parce que ces accords vont nous faire importer des viandes et des produits alimentaires venant à la fois du Canada et des pays d'Amérique latine qui sont dans le Mercosur (Argentine - Brésil - Uruguay - Paraguay - Chili). Dans ces pays-là, Canada compris, les normes ne sont pas du tout les mêmes que les nôtres.



Pour l'élevage et pour les cultures, le boeuf par exemple est gonflé aux hormones, il mange des antibiotiques quotidiennement comme activateur de croissance, pratique aujourd'hui interdite en Europe. Et donc, comme il y a 20 ans, on se retrouve dans le même souci d'empêcher ces nourritures dangereuses pour notre santé d'arriver chez nous. Ces animaux sont produits à très bas coût, dans des conditions désastreuses pour l'écologie. Ils sont parqués dans des immenses endroits où ils sont des milliers à touche-touche. Pataugeant dans leurs excréments toute la journée et ne mangeant que la nourriture qu'on leur apporte, jamais de l'herbe, contrairement à ce que l'on croyait en Argentine par exemple “.

“ Nous, ce que l'on veut, c'est que notre agriculture soit préservée, que nos élevages à l'herbe le soient aussi“. Le boeuf aujourd'hui en Amérique du Sud vaut 5 fois moins cher qu'en France. S'il arrive sans taxe, cela va écrouler les marchés. Les taxes sont aujourd'hui de 45% à l'entrée. « C'est normal que l'on se protège, qu'on protège nos agriculteurs et qu'on protège notre santé par des taxes et aussi par des barrières sanitaires qui interdisent certaines pratiques pour les animaux qui sont importés. C'est pareil pour les céréales”.

Depuis très longtemps à la Conf', on est contre ces accords de libre-échange comme on était contre l'OMC il y a 20 ans.

“ Aujourd'hui, on demande à ce que ces accords ne soient pas ratifiés “.

“ 20 ans après, on est toujours là et l'on est toujours là un peu pour les mêmes soucis.

L'ultralibéralisme est en train de détruire la planète. Importer du boeuf ou des céréales ou des OGM qui viennent de l'autre bout de la planète, cela ne nous semble pas très évident comme calcul par rapport au climat, parce que l'on produit tout cela chez nous sauf les OGM parce qu'on a réussi à les faire interdire.

Le reste, on doit aussi le faire interdire”.

Nicolas GIROD : Porte-parole national de la Conf'.

“ Je remercie Christian, toute la Conf' de l'Aveyron et tous ceux et celles qui sont là, d'avoir initié ce rassemblement et d'avoir initié la lutte, il y a 20 ans, contre la malbouffe, contre la mondialisation. Je pense que vous ne saviez pas au moment où vous êtes allés enlever les premiers bouts de mur du MacDo ce qui allait se passer derrière. Tout l'engouement qu'il allait y avoir autour. Tout ce qu'on est arrivé à faire converger autour de cette lutte, autour d'une lutte paysanne. On a réussi à agréger énormément de monde, de sensibilités et toujours dans le même objectif, celui de combattre cette mondialisation qui n'a pas de sens, combattre cette idée du libéralisme, cette idée que ce serait en faisant toujours plus d'échanges, en recherchant les points de croissance qu'on arriverait à élever nos sociétés alors que l'enjeu chez nous est plus de voir comment on arrive à redistribuer déjà la richesse qui est produite plutôt que d'arriver à en fabriquer de la nouvelle.

A la Confédération paysanne, au contraire des autres syndicats agricoles, on est contre les accords de libre-échange depuis le début et on n'est pas contre eux quand on commence à voir qu'on va y perdre.

Quand on signe des accords de libre-échange avec l'Afrique de l'Ouest, avec des pays du Sud-est asiatique, on s'est opposé à ces accords, parce qu'à un moment donné il faut être cohérent. Si on veut voir une autre mondialisation, c'est une mondialisation dans les deux sens. Ce n'est pas seulement quand on gagne qu'on est pour la mondialisation et quand on commence à perdre, qu'on commence à dire qu'on ne veut plus jouer. C'est important d'afficher cette cohérence-là.

C'est important pour moi d'être là aujourd'hui parce que cette lutte-là a initié beaucoup de choses, elle a rassemblé beaucoup de monde et on a réussi à faire passer le message que le monde paysan en lutte, n'est pas en lutte juste pour lui mais en lutte pour la souveraineté alimentaire, la relocalisation, pour des territoires ruraux dynamiques. Et tout cela passera par un monde paysan qui évolue, qui change et cela passe par la remise en cause de l'OMC qui a été supplantée par ces accords de libre-échange qui sont beaucoup plus dangereux, beaucoup plus nombreux et qui, à chaque fois, font peser sur le monde paysan, sur l'environnement, sur le climat, sur notre alimentation, de grosses tensions.

Cela a été l'objectif de cet été de mobiliser, autour du vote de l'Assemblée nationale sur le CETA, un maximum de monde. On n'a pas



réussi à faire basculer le vote mais on a réussi à faire prendre conscience à un paquet de monde que le CETA et les accords de libre-échange dans leur globalité, ne sont pas bons comme ils sont écrits aujourd'hui et qu'il faut arriver à réfléchir à une autre manière de faire du commerce et arrêter de se mettre des objectifs qui vont mettre en péril l'agriculture et le monde paysan en France et en Europe et qui vont mettre en péril aussi d'autres activités au Canada et dans d'autres parties du monde. C'est là où les accords de libre-échange sont très mauvais. Ce n'est pas gagnant - gagnant comme ils nous l'expliquent mais perdant - perdant.

Pour la Confédération paysanne, l'enjeu n'est pas de faire plus d'échanges mais de relocaliser l'alimentation, donc de renouer du lien entre paysans, consommateurs et habitants de nos territoires pour arriver à une alimentation qui a du sens, une agriculture qui a du sens, basée sur l'autonomie, sur les valeurs de souveraineté alimentaire plutôt que de maximaliser les échanges et de maximaliser surtout les profits de certains.

C'est symboliquement important de redire cela à Millau où la lutte contre l'OMC a pris une autre dimension parce que dans les semaines, dans les mois qui viennent, on va avoir à redire cela un paquet de fois. On voit bien qu'on est à un point de bascule. Les mobilisations pour le climat prennent de l'ampleur année après année. Aujourd'hui, on se rend bien compte que le dérèglement est là. Nous paysans, on le subit année après année. Même moi dans le Jura, je constate qu'il ne pleut plus, l'herbe ne pousse plus. On a du mal à nourrir nos animaux et cela pose de gros problèmes. Donc, si on ne revoit pas le modèle agricole, si on ne revoit pas le modèle de notre société en général, on va droit dans le mur. Cela fait des années qu'on le dit. Les accords de libre-échange nous mènent dans le mur en accélérant et en klaxonnant.

Échéances proches : le G7 à Biarritz, le CETA au Sénat puis si vote contre au Sénat, nouveau passage à l'Assemblée nationale ; et pression au Parlement européen contre le Mercosur.

Lutte aussi dans quelques semaines pour le climat, contre le dérèglement climatique et pour une autre manière de voir la société, le monde agricole.

A la Conf', on veut pleinement prendre part au mouvement climatique parce qu'il nous semble que notre modèle agricole basée sur l'agriculture paysanne, sur l'autonomie, sur la souveraineté alimentaire, sur la relocalisation est à même d'amoindrir les effets de ce dérèglement mais on voit bien de toute façon qu'on avance dans ce dérèglement et qu'il faut essayer d'y aller de la manière la plus adoucie possible.

Un tee-shirt disait : le monde n'est pas une marchandise, moi non plus. Il me semble que c'est largement d'actualité aujourd'hui ".

Laurent REVERSAT : producteur de lait de brebis en bio sur le plateau du Larzac.

"Eveillé à la conscience militante le 12 août 1999 alors que je faisais du foin à 5 km de là, j'ai entendu à la radio



que ceux qui sont devenus mes amis étaient en train de démonter un MacDo et de défendre mon métier. Depuis j'ai beaucoup travaillé dans le syndicalisme à Roquefort, défendu la Conf' autant que j'ai pu pendant une dizaine d'années à l'interprofession de Roquefort et aujourd'hui je voudrais juste préciser qu'il y a 20 ans, c'était le Roquefort qui était pris en otage dans une affaire bien précise, aujourd'hui c'est l'ensemble des productions de qualité. Or la planète n'a pas les moyens écologiques et sociaux de l'ultralibéralisme vers lequel elle se dirige. Tout le monde le dit et pourtant on est en train de prendre en otage l'ensemble des productions de qualité et l'ensemble des productions engagées. On sait donc qu'il faut relocaliser l'économie, relocaliser nos productions, modifier nos façons de produire en agriculture. C'est à peu près tout ce que nous défendons dans une filière comme celle du Roquefort, élargie au lait de brebis, liée à ses territoires en permanence. Nous essayons de créer aujourd'hui l'interprofession du lait de brebis. L'acte de naissance de cette interprofession est autour d'une charte d'engagement.

Or les accords de libre-échange sont de culture anglo-saxonne. Toute mesure de protection d'une agriculture qui est liée à l'engagement des paysans, à l'engagement éventuellement des transformateurs, à l'engagement d'une filière pour satisfaire à une demande citoyenne, toutes ces mesures-là sont considérées comme des entraves légales au commerce et à la libre concurrence.

Donc, quand on nous dit que telle ou telle appellation d'origine va être reconnue par tel ou tel accord de libre-échange, cela veut dire qu'elle est reconnue en tant que MARQUE; elle n'est pas reconnue en tant que moyen de protection d'un modèle, d'un modèle que nous avons élu comme le modèle de demain.

Inutile de penser qu'il y a de bons accords de libre-échange tant qu'ils sont dictés par cette culture qui est celle des firmes mondiales qui est une culture de droit anglo-saxon. Par contre, on a aussi un petit peu de désillusion, pour ne pas dire beaucoup de déception du pouvoir politique.

Hier, on a lutté contre les OGM. C'est une lutte qui n'est jamais gagnée mais il n'empêche que nous tous citoyens, on a un pouvoir.

Concernant le lait de brebis, à Roquefort, les OGM ont été interdits parce que les consommateurs n'en voulaient pas et les consommateurs n'en voulant pas, la distribution a demandé aux plus gros industriels (à l'époque Lactalis) de garantir que le Roquefort était sans OGM, donc du pouvoir, même quand le politique nous déçoit, **DU POUVOIR, ON EN A TOUJOURS** en tant que consommateurs! »

Autres intervenants sur le camion-podium :

Un représentant de la CGT Aveyron (St Affrique) :

« Nous nous impliquons dans ce combat, comme nous l'avons déjà fait dans le passé, car cette lutte est juste » - lutte actuelle des urgentistes (Millau - St Aff) car conditions scandaleuses de travail les concernant et rejaillissant sur les patients.

- SNCF : lutte pour le maintien de différentes lignes.
- projet "mandarine" de la poste à Millau : 30% restant à l'Etat, le reste allant au privé
- projet "hercule" à EDF : bascule d'un certain nombre de services au privé... »

Un représentant des gilets jaunes :

« Nous sommes un mouvement social qui faisons de la politique, apartisan. Notre constat est que l'ultralibéralisme économique s'ancre de plus en plus non seulement au niveau national mais aussi au niveau mondial et donc il change complètement nos vies. Après avoir revendiqué sur la hausse du gas-oil le 17 novembre et d'autres revendications, il nous a semblé qu'il nous manquait un outil politique, d'où le RIC = Référendum d'Initiative Citoyenne qui permettrait aux gens de reprendre du pouvoir.

Parenthèse : 90% des manifestants ne sont pas violents, la police elle, a été de plus en plus violente. »

Le Président de la fédération des Grands Causses :

« Gros problème d'eau, actuel et futur encore plus sur le Causse, risquant d'impacter de nombreux riverains. Prise de conscience faible de cette importante question. »

Jean-Marie ROUX

« On s'aperçoit qu'il y a 20 ans, c'était l'OMC, maintenant c'est le TAFTA, le MERCOSUR, le CETA. A chaque fois, ce sont toujours les paysans

qui sont pris en otage par les politiques internationales, les accords d'échanges internationaux qui favorisent de plus en plus l'industrialisation de l'agriculture, la disparition des petits paysans. Ce qu'on attend aujourd'hui, c'est de lancer un trait d'union, la convergence des luttes, de refaire comme on avait fait il y a 20 ans c'est-à-dire de fédérer paysans, consommateurs, citoyens, militants pour dénoncer ces traités, cette agriculture artificielle qui est payée par le contribuable, à son encontre, à cause de produits de mauvaise qualité ».

« Tout mouvement citoyen démocratique qui se bat pour l'évolution sociétale a sa place dans ce combat ». « L'agriculture est tout le temps prise en otage du jour au lendemain par des mécanismes, des projets de loi, des traités, de nouvelles directives qui n'ont en fait rien à voir avec la réalité du terrain et qui sont uniquement là parce que certains lobbies le souhaitent. On le voit avec la pression de Lactalis sur les fromages fermiers et autres, on le voit sur les OGM, on augmente EN CATIMINI le seuil de tolérance par des directives plus ou moins cachées, plus ou moins obscures ».

Ce rassemblement a reçu une bonne couverture médiatique (plusieurs télé : France 2, France 3, CANAL PLUS, AFP..., plusieurs longs articles dans la presse nationale et régionale (La dépêche du midi..., plusieurs radios (France Inter...)).

Dans l'après-midi, petite visite touristique (défilé avec banderoles) en direction du MacDo pour les nostalgiques et pour tous...

Routes bloquées pour le retour de vacanciers ou leur départ peut-être pour certains, mais dispersion calme, sans incident, sous les yeux bienveillants (?) de la police.

«N'oublions pas les prochaines échéances, dans peu de temps pour certaines. La route est longue et pentue mais nous avons notre mot à dire et à agir»

Bruno Carrière.



MacDo de Millau : vingt ans déjà !

Le 12 août 1999, une poignée de trublions de la Confédération paysanne et du SPLB (syndicat des producteurs de lait de brebis) ont eu le culot de s'attaquer à un MacDo en construction à Millau, en représailles à la décision des Etats-Unis de surtaxer le Roquefort avec quarante autres produits français, parce qu'ici on ne voulait pas avaler leur bœuf aux hormones.

Comment ! Oser vendre de la malbouffe ici au moment où notre roi des fromages serait pénalisé là-bas, au pays de l'oncle Sam ? Il fallait réagir. Géniale, cette idée de démonter un MacDo ; encore plus génial, le fait que la justice se soit emballée et qu'une (jeune) juge ait cru bien faire d'inculper dix emmerdeurs locaux en en mettant cinq en prison. « *Merci madame*, lui a rétorqué José Bové en lui serrant la main, *vous venez de nous faire gagner dix ans de combat* ». Sur le coup, elle n'a pas dû comprendre ; José, lui, avait déjà compris la chance d'avoir un tel sponsor involontaire. L'Histoire devra féliciter cette juge : elle a enclenché la marche vers « *un autre monde est possible* », thème du rassemblement 2003 avec 200 000 participants. Auparavant il y avait eu le 30 juin 2000, jour du procès des « dix » à Millau avec 100 000 manifestants débouillonnés envahissant la ville et assistant ensuite au concert du soir : « *Motivés, motivés* » chantait Zebda.

OK, on a continué... Déjà la Conf' s'était attaquée aux OGM et, au rassemblement 2003 les *Faucheurs volontaires* se sont fédérés. Bien motivés, au bout de cinq ans, malgré (ou à cause) des mois de prison pour José, ce sont les OGM qui sont maintenant interdits dans nos champs. Dans la foulée, envisager l'exploitation des gaz de schiste était voué à l'échec. En quelques mois, leur prospection fut interdite en France. Merci madame la juge d'avoir donné tant d'élan aux militants Conf' et à leurs amis. Dorénavant, la Confédération paysanne est connue par tout le monde ; et le mot « malbouffe » est entré dans le langage populaire, bien que, encore, beaucoup d'inconscients bouffent au MacDo, quitte à mettre des vêtements plus amples pour masquer leurs rondeurs.

Hélas ! Les nuisances de la mondialisation ne sont pas stoppées. On veut maintenant nous faire avaler le CETA et

le Mercosur. Un signe encourageant : même les agriculteurs productivistes de la FNSEA se mobilisent pour chahuter les députés de « La République en marche » (en marche arrière surtout) qui ont osé voter le CETA.

Mais au bout de ces vingt ans, n'a-t-on pas l'obligation de se dire : « Heureusement qu'il y a eu le camp d'entraînement à la non-violence active et à la désobéissance civile qu'a été dans les années 1970 la lutte contre l'extension du camp militaire du Larzac » ? Tous les militants qui se sont impliqués dans cette lutte contre l'armée, tel le pot de terre contre le pot de fer, peuvent aujourd'hui, quarante ans après, juger du mérite qu'ils ont eu d'avoir participé à cette avancée de notre société vers un monde meilleur.

Léon Maillé



En mémoire de Lee

Après le démontage du Mac Do, nos « casseurs » sont allés à Seattle au contre sommet de l'OMC (fin novembre 1999). Les paysans fédérés au sein de la via Campesina (180 organisations dans 80 pays sur les 5 continents) se sont ralliés derrière un Roquefort arrivé là on ne sait comment : le sommet de l'OMC fut un échec.

Le sommet suivant se tenait à Cancun au Mexique en 2003. Les mêmes paysans étaient là pour dénoncer la destruction des agricultures paysannes par la gestion de l'agriculture de l'OMC. Le 12 septembre notre confrère coréen Lee Kyung Hae s'est donné la mort devant le lieu de réunion des ministres avec autour du cou une banderole où était écrit : « l'OMC tue les agriculteurs ».

Aujourd'hui l'OMC est affaiblie (ou morte !). Pourtant les accords commerciaux bilatéraux entre pays ou entre

grandes régions continuent à déréguler les marchés et les normes agricoles et donc à tuer les petits paysans. C'est pourquoi tous les ans, le 10 septembre, la Via Campesina célèbre en souvenir de Lee, la journée de lutte contre le libre échange international des denrées agricoles avec des mots d'ordre tels que :

« **Les accords de libre échange hors de l'agriculture** »
ou
« **la souveraineté alimentaire, pas le libre échange** »

Cette année, face au danger que représentent le CETA et le Mercosur, la manifestation a été particulièrement suivie.

Jacques Debarros

Agriculture et libre échange : une longue histoire...

A travers quelques documents historiques, examinons si la problématique du CETA est une nouveauté.

« Le libre-échange constitue peut-être une belle théorie, mais en pratique, la politique de protection se révèle indispensable pour permettre aux nations, unités sociales et économiques, de vivre » peut-on lire dans un compte rendu des réunions tenues par la Société centrale d'agriculture de l'Aveyron en 1935 (Organisation ayant pour but le progrès agricole dans l'Aveyron, à l'origine entre autre de l'école de Laroque et de la RAGT). Consécutivement à la dépression des années 30, la crise agricole (déjà !) faisait rage avec une dépréciation forte des prix du blé et de la viande (L'Aveyron et surtout le Ségala étaient à l'époque des régions de polyculture, où le blé, les pommes de terres, les porcs et les veaux de boucherie étaient les productions de base).

Par exemple, la problématique de l'écoulement du blé est cruciale. Les blés Français n'étant pas assez riches en gluten, des blés américains, d'Europe de l'est, d'Afrique du nord ainsi que des produits coloniaux (manioc) étaient importés. En même temps, l'intensification de l'agriculture fait que la production croît rapidement. Pour répondre à cela, les coopératives de stockage se mettent en place (pour écouler dans le temps la surproduction, par exemple le blé 1934 commence à être écoulé en janvier 1935), octroient des avances de trésorerie au paysans, avec le concours des pouvoirs publics (le conseil général prendra en charge une partie des intérêts). Bien évidemment, celui qui stockera le plus, profitera au mieux de la subvention, mais les membres de la



société centrale d'agriculture ne sont-ils pas aussi de gros propriétaires ?

Il en est de même pour la viande, d'autant plus que les infrastructures d'abattage et de transport étaient nettement moins développées qu'aujourd'hui. En 1931, la France aurait importé 217 000 tonnes de viande sur 1 600 000 consommées environ. Des mesures de contingentement ont permis de ramener ce volume autour de 50 000 tonnes 4 ans plus tard. Les politiques publiques fortes prouvent alors leurs effets. Néanmoins, l'entretien de bonnes relations avec certains pays fragilise certaines filières (ovin par exemple - déjà !-).

Ces deux exemples nous montrent à quel point les marchés agricoles sont un souci permanent. Si l'idée de défendre les prix pour défendre le revenu paraît partagée, elle sert à l'époque à encourager un sentiment nationaliste, participe à la justification du productivisme, promeut les exportations et le soutien des pouvoirs publics tout en estimant que les impôts ruinent le paysan, le tout porté par de gros propriétaires influents. Finalement un discours et un fonctionnement syndical qu'on retrouve encore de nos jours, 80 ans plus tard, chez les défenseurs du progrès, évidemment.

Johan-Kévin Galtier
Source : *Bulletins de la Société centrale d'agriculture de l'Aveyron, années 1933-1937.*

Et l'Amazonie dans tout ça ?

Cet été au Brésil, dans la forêt amazonienne, les incendies ont augmenté de 84 % par rapport à 2018: la NASA a comptabilisé quelques 75000 départs de feu. La conséquence en est la destruction de notre patrimoine commun, la faune, la flore..., le CO2 libéré dans l'atmosphère et, ... la destruction des habitats de peuples autochtones. Le seul bénéficiaire est pour quelques agri-managers qui vont pouvoir exporter plus en mettant en culture ces nouvelles terres gagnées sur la forêt.

Bien sûr il est aisé d'en faire porter toute la responsabilité sur un Président jugé irresponsable et démagogue. Pourtant chez le voisin bolivien, la situation n'est pas guère meilleure. Le Président de ce pays, amérindien d'origine, grand défenseur de la « pachamama » a signé ce prin-

temps un décret instituant « l'incendie contrôlé » en se référant à des données de la banque mondiale : « nous avons 5400 arbres par habitant, les européens en ont 100 ; on peut donc en faire brûler quelques uns pour améliorer notre niveau de vie global ! ». Plus de deux millions d'hectares sont déjà partis en fumée.

A Millau, les règles du commerce mondial étaient jugées injustes et non démocratiques ; vingt ans plus tard elles sont en plus destructrices de la planète. Aujourd'hui ce n'est plus un Mac Do qu'il faut démonter, mais faire les poches d'un des agrobusinessmen qui mettent la planète à feu et à sang ... pour lui confisquer les allumettes.

Jacques Debarros
Pour la défense des paysans,

Demandes d'Autorisation d'Exploiter

CDOA de Novembre 2019

Date limite de dépôt des demandes concurrentes: 15/10/2019

Les mouvements fonciers soumis à autorisation sont publiés en mairie et sur le site Internet de la Préfecture: aveyron.gouv.fr (Politiques publiques - Agriculture et Forêt - Contrôle des structures agricoles - Publicité des APE).

Pour ceux qui n'ont pas accès à Internet et dans un souci de transparence, l'Info paysanne a fait le choix de publier les demandes d'autorisation préalable d'exploiter déposées en DDT, sous forme condensée. Pour obtenir les détails, rendez-vous sur le site de la préfecture, en mairie, ou n'hésitez pas à appeler le Bureau CP12: 05.65.67.44.98

Communes	Superficie	N° dossier	Demandeur
ALRANCE SALLES CURAN	33.7196	C1915215	GAEC DE MONCAN JJJC CAZALS
ALRANCE	4.44	C1915213	GAEC FOISSAC
ALRANCE	6.8463	C1915214	SOULIE Marc
ALRANCE DURENQUE	77.4587	12190791	GAEC DES HORTENS- SIAS
BELCASTEL LA SALVETAT PEYRALES PRADINAS	66.8885	C1915211	PAILHAS Céline
BERTHOLENE	7.1459	C1915209	CAPITAINE Virginie
CANTOIN	92.3008	12190802	GAEC DE LA BORDE (15)
CASSAGNES BEGONHES CENTRES	43.7507	12190782	GAEC LACOMBE Jean
CENTRES	20.41	12190783	
CASTELNAU DE MAN- DAILLES PRADES D'AU- BRAC ST GENIEZ	51.8765	12190778	GAEC MIQUEL BOYER
CENTRES	8.6925	12190772	COUPIAC Jean-Baptiste
COMPOLIBAT MALEVILLE PRIVEZAC	46.9064	C1915205	ENJALBERT Rémi
COMPOLIBAT	8.6452	12190787	DEBAYEUX Christophe
DRUELLE	4.872	C1915182	EARL DE L'ERABLE
DRUELLE	16.7921	C1915189	GAEC DE ROUMEGUET
DURENQUE	94.3359	12190777	GAEC SOUYRIS
GOLINHAC	1.1418	C1915196	MALPEL Benoît
LA SELVE	11.7095	C1915217	GAEC CANNAC
LA SELVE	6.0984	C1915187	GAEC DU MAS SUQUET
LAPANOUSE	9.4899	C1915180	RAYNAL Jean-Pierre
LE BAS SEGALA	17.5164	C1915184	GAEC DU GRIFFOULAS
LE BAS SEGALA	44.4983	12190790	SCEA DE FOURNIES
LE NAYRAC	7.3722	12190773	GAEC DE GRIGNAC
LE VIBAL	43.1647	C1915179	GAEC BOUVIALA
LE VIBAL	4.3823	C1915185	VIDAL Roland
LEDERGUES ST JUST/VIAUR	82.6157	C1915219	FRAYSSINET Guy
LEDERGUES	4.5499	C1915188	GINTRAND Yohan
LESTRADE ET THOUELS	18.4539	C1915206	COURNUT Nicolas
MARCILLAC SALLES LA SOURCE VALADY	7.9517	12190771	MOLINIER Laurent
MELJAC RULLAC ST CIRQ	25.0547	12190784	VIAROUGE Jacques
MUR DE BARREZ	2.5029	C1915218	ALARY Joël
PALMAS	1.787	C1915208	CARRIERE Catherine

Communes	Superficie	N° dossier	Demandeur
PRADINAS	14.1137	C1915219	GAEC DES 2 NOYERS
PRADINAS TAYRAC	54.644	12190779	FALLIERES Suzanne
RIGNAC	1.597	C1915197	GAYRARD Christian
RODELLE	52.1326	12190776	BOUCHEDE Christiane
ROQUEFORT ST JEAN D'ALCAPIES	137.5504	C1915199	TAILLEFER Agnès (GAEC D'ALCAPIES)
ST LAURENT D'OLT	0.4312	12190788	DUMEAUX Myriam
STE JULIETTE/VIAUR	4.92	C1915204	GAEC DES VIROLLES
SALVAGNAC CAJARC	18.1168	12190786	VINGHES Sylvie
SAUCLIERES	24.0629	C1915200	GAEC DU VOLCAN
SEBAZAC CONCOURES	1.427	C1915186	GAEC DE LA GRALAT- TIERE
TAUSSAC	34.7486	C1915195	GAEC DELPUECH DE CROS
TAUSSAC	82.3114	12190789	GAEC DE LA FERME DE LONGUEBROUSSE
VAILHOURLES	38.3812	12190780	MARRE Philippe

SOIREE DEBAT

**Nos fermes demain ?
Transmettre et s'installer
dans l'Ouest Aveyron**

**le 17 octobre à 20h30
à l'auberge de Sanvensa**

- Vous êtes agriculteur et la pérennité de votre ferme, de vos terres, de votre outil ou de vos savoir-faire est importante pour vous ?

- Vous êtes porteur de projet et souhaitez vous installer en agriculture ?

Nous vous proposons un moment d'échange convivial et de rencontre sur ces thèmes.

Pour tout renseignement contactez l'ADDEAR au
07 69 25 13 96 ou 05 65 67 44 98



CATALOGUE DE FORMATION

OCTOBRE

5 INTEGRER L'ARBRE CHAMPETRE OU ARBORICOLE A SON SYSTEME DE PRODUCTION - 7h

Cette journée permet une approche globale, pratique des atouts et contraintes de l'implantation d'arbres fruitiers ou champêtres sur sa ferme
Le 3 octobre sur des fermes du sud Aveyron

6 EDUCATION ET DRESSAGE D'UN CHIEN DE PROTECTION - 7h

Le 8 octobre sur une ferme à Saint-Izaire

7 EN CHEMIN VERS L'INSTALLATION PAYSANNE ! - 21h

Clarifier son projet d'installation et appréhender méthodes et outils de gestion de projet pour pouvoir avancer, savoir choisir son statut.

3 journées à La Maison des Paysans et sur des fermes

8 JE RECHERCHE UNE FERME/DU FONCIER AGRICOLE - 14h

Connaître le fonctionnement et les acteurs du foncier et construire une stratégie de recherche avec de nombreux intervenants

Les 14 et 15 octobre sur un territoire dynamique aveyronnais

9 CHIFFRER SON PROJET D'INSTALLATION - 21h

Elaborer un prévisionnel économique ainsi qu'un plan de financement

Les 14 oct., 12 nov. et 9 déc. à La Maison des Paysans

10 BIOSECURITE DANS LES ELEVAGES DE PORCS - 7h

Connaître la peste porcine, savoir gérer un plan de biosécurité et pouvoir appliquer les bonnes pratiques d'hygiène. Formation réglementaire.

NOVEMBRE

11 EDUQUER SON CHEVAL AVEC LES SAVOIRS ETHOLOGIQUES

Apprendre à établir une relation basée sur la confiance, le respect et la sécurité avec son cheval. Les 5, 6 et 7 nov. à Saint-Affrique - 21h

12 SAVOIR ENTREtenir ET REPARER DU PETIT MATERIEL - 7h

Gagner en autonomie pour l'entretien de vos petits outils (tronçonneuse, débroussailluse), et réduire les coûts sur votre ferme. Le 14 novembre

13 STRATEGIE COMMERCIALE ET ETUDE DE MARCHE - 7h

Etre capable de bâtir sa stratégie commerciale de vente de ses produits, savoir faire une étude de marché - en complément du chiffrage de projet

Le 21 novembre à La Maison des Paysans

14 SAVOIR UTILISER UNE TRONÇONNEUSE EN SECURITE - 7h

Apprendre à utiliser une tronçonneuse en toute sécurité et connaître les techniques de bûcheronnage. 1 journée sur une ferme à Salmiech

15 DEBARDAGE EN TRACTION ANIMALE - 14h

Appréhender et se confronter à un chantier de débardage en forêt avec des chevaux. 2 journées sur une ferme à Salmiech

DECEMBRE

16 CONCRETISER SA RECHERCHE DE FONCIER - 14h

Financer son foncier, concrétiser une opportunité foncière, règles d'urbanisme. Les 3 et 4 décembre sur un territoire aveyronnais

17 TECHNIQUES DE SOUDURE ET D'AUTOCONSTRUCTION - 14h

Apprendre en pratiquant les techniques de soudure et d'autoconstruction*
*possibilités de repartir avec votre outil!

Les 5 et 6 décembre à la Fabriculture

Les formations au dressage de chiens de troupeau
Prochains stages de dressage avec Didier Fischer

Stages ovins: les 9, 10 octobre à Saint Izaire;
les 16, 18 octobre à Flavin (4x7h)
Stage bovins: le 17 octobre à Rignac (7h)

FORMATION TRANSMISSION à La Fouillade

Les 12 Novembre, 26 novembre et 15 janvier

Vous réfléchissez à transmettre dans le cadre familial ou cherchez un repreneur hors cadre familial ?

Au programme :

- Comment se préparer à transmettre ?
- Les choix économiques et juridiques de la transmission.
- Les étapes et démarches administratives.
- Rester ou partir de la maison d'habitation ?
- Comment chercher un repreneur ? Construire une relation de confiance.

Inscription obligatoire avant le 5 novembre à l'ADDEAR 12

au 07 69 25 13 96 ou 05 65 67 44 98

Formation financée par VIVEA

Modalités d'inscription

Toutes ces formations sont gratuites pour les personnes éligibles à VIVEA (chefs d'exploitation, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires et porteurs de projet titulaires d'une attestation VIVEA délivrée par le CEPPP en cours de validité). Pour tout autre cas, merci de nous contacter directement.

L'inscription est obligatoire afin de faciliter l'organisation logistique de nos formations.



Vous pouvez vous inscrire :

En nous téléphonant au :

05 65 67 44 98

Par e-mail :

addear12@orange.fr /

Par courrier postal :

ADDEAR 12 - 7 Côte d'Olemps - 12510 Olemps

Responsable de formation : Nerea Ngfok
nerea-ngfok@addear12.com

Merci de nous préciser les formations auxquelles vous souhaitez vous inscrire, ainsi que vos coordonnées : nom et prénom, adresse, numéro(s) de téléphone et adresse e-mail.

Les programmes détaillés des formations sont disponibles sur :
www.jeminstallepaysan.org/addear12

Des idées ou des envies de formations ?
N'hésitez pas à nous en parler !

Une attestation de présence vous sera délivrée à la fin de chaque formation.

Annonces porteurs de projets

- Agricultrice **cherche une petite exploitation agricole** à louer en Aveyron avec bâtiment, terre minimum 3 hectares et maison
Contact : Nathalie au 06 69 03 75 96

- Jeune de 30 ans, motivé, **cherche ferme à reprendre**, pour élevage porcs et volailles bio, 20-30 ha, avec si possible bâtiment et logement, achat d'au moins une partie des terres/bâtiments.
Contactez Julien Solier : 06 75 33 81 10

- **Cherche ferme à acheter** d'une surface de 25 hectares minimum dans le nord de l'Aveyron ou Sud Cantal pour un projet en bio de cochons plein air avec transformation salaison et élevage caprin avec transfo fromage et peut être céréales anciennes, le plus isolé possible sans voisins proches. Ce projet accueillera plusieurs familles.
Contact: Renaud Lambert 02 40 24 91 74 gegde-schamps@gmail.com

- **Cherche un agriculteur** chez qui je pourrais commencer à travailler en tant que salarié et après avoir acquis un peu d'expérience de 2 à 5 ans, reprendre sa production. Je cherche avant tout dans le maraîchage, la culture d'arbres fruitiers et céréales.
Contact : Olivier Garnero 06 73 82 39 50

- **Couple cherche terrain** pour projet de Maraîchage BIO en vente directe & locale. 1 à 5 ha dont 1 ha de terre arable avec de l'eau (forage, puits, source, rivière), en fermage ou commodat, avec la possibilité d'installer une serre et d'habiter sur place (bâti existant ou habitat léger), chemin carrossable, terrain peu pentu. Zone avec une dynamique locale, à moins de 30 min d'une ville de taille moyenne. Ouverts à un projet collectif agricole. AVEYRON / DORDOGNE / LOT / TARN.
CONTACTER : Laurie Cotteaux et Mathias Steinlen - 06-98-37-22-59 [/mathias.steinlen@free.fr](mailto:mathias.steinlen@free.fr)

- **Cherchons entre 80 et 250 hectares** de terres (prairies, parcours, bois) pour élevage de chevaux demi trait destinés à faire du labour, débardage, maraîchage déjà existant. Selon la superficie des terres, nous envisageons de créer un élevage de porcs pour la consommation. Avec ou sans bâti. Etudions toutes propositions.
Muriel et Fred 06 13 82 47 66

- Couple de quarantenaires, sans enfant, **recherche dans le Ségala 3 à 4 ha de terres irrigables, environ 10 ha de prairies et bois** (achat ou fermage), des bâtiments d'exploitation et une maison d'habitation pour projet d'installation en maraîchage, petit élevage caprin et gîte à la ferme, vente directe.
Budget : 180 000€ à 200 000€, avec ou sans travaux.
Eric Bouzon : 06 22 68 44 09 ericbouzon0@gmail.com
Christine Lechapt : 06 09 64 49 71 christine.lechapt6@orange.fr

La Conf' ne vit que grâce à ses adhérents

Pourtant, elle existe pour défendre un modèle d'agriculture et des paysans les plus nombreux possible. Aussi,
- Si vous êtes convaincus que notre voix doit continuer à revendiquer le droit au revenu pour tous les paysans, que nous avons un vrai projet pour y arriver, alors rejoignez-nous.
- Si vous pensez que l'agro industrie qui nous étouffe doit avoir une vraie opposition, alors adhérez.
- Si vous pensez qu'en cas de problème de foncier, de contrôle abusif, d'injustice ou exclusion en tout genre, la Conf' sera toujours à vos côtés, alors payez votre cotisation.
- Si vous avez remarqué que la FNSEA ne défend plus une agriculture rémunératrice, au service de l'alimentation respectée et aimée par nos concitoyens, alors faites votre choix !

Pour avoir un autre regard sur le monde agricole, rejoignez-nous !

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Portable : _____

Mail : _____

Production : _____

Date de naiss : _____

Adhésion à la Confédération Paysanne

- Cotisation de base : 60 €
- Cotisation conjoint, porteur de projet : 30 €
- Retraité, paysan en difficulté: 30 €
- Abonnement au journal National Campagnes Solidaires: 37 €
- Soutien : 100 €

Etablissez votre chèque à l'ordre de la Confédération Paysanne et envoyez-le à :

**Confédération paysanne de l'Aveyron,
La Mouline 12510 Olemps**

Adhésion à l'ADDEAR 12

- Adhérent à la CP : 5€
- Non adhérent à la CP : 15€

Etablissez votre chèque à l'ordre de l'ADDEAR et envoyez le à **ADDEAR 12, La Mouline 12510 OLEMPS**

Abonnement à l'Info paysanne Un an

- Adhérent à la CP : 15€
- Non adhérent à la CP : 30€

Etablissez votre chèque à l'ordre de l'ASPIC et envoyez le à **ASPIC, La Mouline 12510 OLEMPS**

Vous pouvez cumuler les cotisations en un seul chèque au nom de la Confédération paysanne (cochez bien les cases correspondantes)

Total de ma cotisation : _____ €

Notre pain est politique

Les blés paysans face à l'industrie boulangère

15 ans après les premiers échanges autour des blés paysans en Rhône-Alpes, nous, le groupe blé de l'ARDEAR, voulions raconter nous-mêmes nos expériences et nos points de vue sur la culture des céréales. Ce livre est le résultat de ce travail, avec l'appui de membres de la revue de critique sociale Z.

Des blés aux pains, en passant par les farines, les trois parties de ce livre retracent la réalité de la production industrielle actuelle et ses conséquences désastreuses au niveau social, économique, environnemental et sanitaire. Face à cela, il montre nos expériences autour des blés, des machines et du pain paysan, comme autant de tentatives pour sortir de ce modèle, car « si la culture des variétés paysannes ne s'accompagne pas de l'ambition de mettre un terme à l'industrialisation de l'agriculture, elle n'est qu'un vain folklore ». On y trouve aussi des témoignages de celles et ceux qui font vivre ces céréales dans la région, des descriptions sensibles de blés, un table ronde sur les réalités vécues par des femmes dans l'agriculture, ou encore le portfolio d'un atelier thérapeutique dans un fournil du groupe.



Groupe blé de l'ARDEAR Aura, avec Mathieu Brier éditions de la Dernière Lettre - 208 pages/ 13€

Disponible auprès de l'ARDEAR-Aura, bientôt du RSP, dans quelques fournils et en librairie.

Le Groupe blé rassemble des paysan·nes, meunier·es, des boulanger·es (la même personne est souvent les trois à la fois) au sein de l'Association régionale pour le développement de l'emploi agricole et rural AUvergne-Rhône-Alpes (Ardear Aura). Depuis 2004, il organise la sélection, l'échange et la conservation de semences paysannes à petite échelle.

Mathieu Brier est membre de Z, revue itinérante d'enquête et de critique sociale, et coauteur de *Mauvaises Mines. Combattre l'industrie minière en France et dans le monde*, paru en 2018. Il a accompagné le Groupe blé dans l'écriture et pris en charge la rédaction finale de l'ouvrage.

Confédération Paysanne de l'Aveyron
7 Côte d'Olemps La Mouline - 12510 Olemps
Tél : 05 65 67 44 98 - 07 85 85 44 09
Fax : 09.70.61.17.25
Mail : confaveyron@wanadoo.fr
Les permanences sont assurées au local du lundi au vendredi de 8h30 à 18h.

Prochain dossier de



" OGM "



ASPIC
Ancienne école de la Mouline
12510 OLEMPES

AVEYRON - PIC



ASPIC

ASociation pour la Promotion de l'Information dans les Campagnes

Rédaction: ASPIC 7 Côte d'Olemps
La Mouline 12510 Olemps
Tél : 05 65 67 44 98

Directeur de publication: Jacques DEBARROS

Impression : ASPIC 12510 OLEMPES

Dépôt légal: 3^{ème} trimestre 2019

CPPAP : 1122 G 80085

ISSN: 2495-8387

Abonnement 1 an : 30 euros

Prix au n° : 5 euros

Retrouvez la Conf'12 sur internet
www.confaveyron.org
sur Facebook et sur YouTube